



DEPARTEMENT DU SECRETAIRE DE LA PROVINCE
DE QUEBEC.

REPONDRE A "L'HONORABLE SECRETAIRE DE LA PROVINCE" QUEL QUE SOIT LE SIGNALAGE DE LA LETTRE EXPEDIEE.

EN REPONDANT, VEUILLEZ MENTIONNER LE

No. 754/13.

224/11
Québec, 1er avril, 1913.

M.M.-G. Ecrément, secrétaire-trésorier,
C.M., cité de Maisonneuve,
105, avenue Létourneux,
MONTREAL.

Monsieur,

L'honorable Jérémie-L. Décarie, secrétaire de la province, me prie de porter à votre connaissance que, par arrêté ministériel, en date du 29 mars dernier, il a plu à M. le lieutenant-gouverneur en conseil d'approuver une requête demandant la ratification du plan d'homologation du Boulevard Pie IX, sur les lignes et parallèlement aux lignes limitatives des immeubles, portant les nos 489, 367, 366, 365 et 65 du cadastre hypothécaire de la paroisse du Sault-au-Récollet, à une largeur de 100 pieds, tel que fait par M. Marius Dufresne, arpenteur-géomètre, et portant la date du 14 octobre, 1912, et ce, en vertu des dispositions de la clause 2^e de la loi 3, Geo. V, ch. 58.

L'honoraire exigé pour cette approbation est de \$10.00, que vous voudrez bien nous faire parvenir.

Veillez me croire,

Votre bien dévoué,

Le sous-secrétaire

